



SNGRPC – COMITÉ DIRECTEUR

Compte Rendu Officiel

Date : Vendredi 11 Septembre 2026 – 18h00

Lieu : Local du Club

Compte rendu du Comité Directeur du 11 Septembre 2026

Participants (19)	Présentiel	Distanciel	Commentaires
Christophe ABRIC			Excusé, pouvoir à Sébastien D.
Philippe AUBERT	Oui		
Benoit AUDEMA	Oui		
Michel CHADELAS	Oui		
Jacques CHAUVET	Oui		
Vincent COSTE	Oui		
Sébastien DENIS	Oui		
Xavier DOULAUD	Oui		
Olivier FALQUE	Oui		Retard de 60mn
Romain LAGRANGE	Oui		Retard de 10mn
Dominique LAPLANTE			Excusé
Gilles MERCIER		Oui	
Denis REYNAUD	Oui		
Pascal SCHMITT			Absent
Corinne TOURNASSAT		Oui	
Guy VALENTIN	Oui		
Jean-Luc WUHLIN	Oui		
Serge MIKOFF	Oui		



Compte-rendu de réunion du comité directeur – Point financier et organisation des régates

Point financier

Vue d'ensemble budgétaire

Au moment de la réunion, le cumul des activités des commissions affiche 70 % des dépenses pour 71 % des recettes du budget, ce qui est jugé cohérent avec l'avancement de l'exercice (66–70 %). Le résultat comptable au 7 septembre est positif de 3 000 euros, mais ce chiffre est corrigé par des charges à venir non encore facturées : **environ 5 500 euros de recette sans dépense (dragon, repas de rentrée), 1935 euros non facturés à ce jour (école de voile 2025), 1300 euros attente facturation FFV**, portant le résultat estimé à –5 600 euros.

La trésorerie accuse une baisse de 9 600 euros par rapport au début de l'exercice, l'écart avec les pertes s'expliquant par des avances sur inscriptions (4 400 euros à encaisser avant le 30 septembre) et 1 700 euros d'investissements.

En recettes d'adhésion, le réalisé (20 300 euros) dépasse la prévision budgétaire (19 000 euros).

L'atterrissage de fin d'année est estimé à –8 000 euros. Il a été rappelé que l'assemblée générale avait conditionné une éventuelle augmentation de cotisation au dépassement des pertes par rapport aux investissements ; cette situation n'est pas encore atteinte. Aucune décision d'augmentation de cotisation n'est prise ce soir.

Commission animation

- Recettes à 50 % du budget, dépenses à 30 % : activité inférieure aux prévisions (repas de rentrée, AG, Noël peu fréquentés ; vente de produits merchandising en berne).
- Stock de vêtements estimé à 1 700 euros (polos blancs et bleus invendus).
- Les dons à la sortie des repas d'équipage ne couvrent plus les frais de location de salle et d'apéritif.

Décisions adoptées à l'unanimité :

- Intégrer 3 euros supplémentaires dans le tarif des repas d'équipage (1 euro pour la location de salle, 2 euros pour l'apéritif), portant le tarif moyen de 12 à 15 euros.
- Adopter le système de précommande pour tout nouvel article vestimentaire du club : sondage préalable sur le modèle et la taille, fabrication uniquement des quantités commandées et payées. Cette mesure ne concerne pas les polos de régates (gérés par chaque organisateur).

Proposition non décidée : utiliser le stock existant comme lots de régate ou cadeaux, en remplacement de coupes, afin d'écouler les invendus.

Commission pôle habitable

- Recettes à 67 % du budget, dépenses à 81 % : dépassement notable.
- Le poste « animation régate » (goûters, apéros, sandwiches) est déjà à 100 % du budget aux deux tiers de l'exercice. Un problème de répartition comptable entre achats club et animation régate est suspecté.
- Rondes et mini-croisières : léger dépassement dû à une croisière annulée en dernière minute pour raisons météo (frais engagés sans recettes correspondantes).
- Voile légère : recettes à 40 % du budget ; une facture de la capitainerie de 1 935 euros n'a pas encore été reçue mais est considérée comme une charge probable.
- Dragons : 4 000 euros de recettes déjà enregistrées, zéro dépense à ce stade ; la subvention est obtenue. Un point spécifique sur les dragons était prévu mais n'a pas été traité faute de temps.

Commission logistique

- Sinistre Capelado : dépenses de 2 279 euros, indemnité d'assurance de 1 836 euros.
- Entretien Azur : prévu 500 euros, réalisé 1 000 euros (remplacement d'un vérin de trim vieux de 45 ans, usure liée à l'âge et non à l'utilisation).
- Remorque d'Azur : prévu 100 euros, réalisé 1 175 euros (treuil, roulements, freins corrodés). Un devis complet de 1 500 euros n'a pas été intégralement exécuté ; les travaux restants (électricité, tambours, amortisseur) représentent environ 700 euros. **Décision prise : la remorque ne sera plus utilisée sur route ; elle servira uniquement pour les mises à l'eau jusqu'à ce qu'une remise en état complète soit décidée.**
- Capelado : achat d'une bâche de protection comptabilisé en investissement (amorti sur 4 ans) ; réparation du boudin par professionnel à environ moitié du tarif initialement prévu ; traitement à la cire et remplacement de la batterie effectués.
- Frais de fonctionnement : réaménagement du bureau (fauteuil, repose-pied) pour environ 300 euros ; frais de fin de leasing photocopieur (400 euros imprévus).
- Nettoyage, entretien et carénage réalisés en interne, générant une économie significative.

Discussion sur la cotisation et les recettes futures

Un débat s'est ouvert sur l'opportunité d'une augmentation de cotisation indexée sur l'inflation, sans attendre un vote annuel. Plusieurs participants ont évoqué le risque de rattrapages brutaux (exemple



de la capitainerie) et la nécessité de trouver d'autres leviers de recettes (régates). Aucune décision n'a été prise. Il a été suggéré de confier ce travail à la commission développement pour préparer des propositions chiffrées en vue de la prochaine AG.

Organisation des régates

Bilan des régates récentes

- Minimax (Ajaccio) : 25 bateaux au départ, 10 000 euros de subventions, accueil à frais réduits. Denis et Alain reconduisent l'organisation en 2027. La question d'intégrer un repreneur à l'équipe organisatrice a été soulevée ; des tentatives sont en cours.
- Journée Femmes et la mer / Ronde Blanche : 10 bateaux du club impliqués sur deux journées, 13 néophytes embarqués, 8 nouvelles adhésions (7 après la journée des femmes, 1 après la Ronde Blanche). Marie-Mathilde est créditée d'un travail important. Deux bateaux néophytes ont participé ; des adhérents ayant acheté un Dufour 32 sont désormais inscrits au Challenge.
- Des critiques ont été formulées sur le déroulement de la Ronde Blanche : mélange de bateaux compétitifs et de néophytes, briefing jugé insuffisant par au moins un participant (parcours non entièrement défini, annonce tardive du statut « entraînement »), et incident de comportement à terre après la course. Ces points sont contestés par d'autres participants ; aucun consensus n'a été atteint sur le bilan de l'organisation.
- Challenge 30/16 : 8 bateaux inscrits, soit la moyenne habituelle. Un bateau a été vendu et remplacé par un 32" qui participera au challenge
- Challenge de la baie : 27 bateaux inscrits, soit dans la moyenne habituelle (18-28)
- Ronde SNSM à venir : avis de course et déclaration AFMAR publiés plus d'un mois à l'avance. Participation estimée à environ 15 bateaux (contre 23 l'année précédente), notamment en raison d'un événement concurrent de l'Attitude le même jour.

Cadre réglementaire des régates – points de non-conformité constatés

- Les avis de course doivent être publiés un mois avant la régate (règlement FFV) ; plusieurs régates récentes ne l'ont pas respecté (délai réduit à 8 jours dans certains cas).
- La déclaration AFMAR (déclaration en préfecture) doit être faite dans les mêmes délais ; sans elle, la régate ne peut légalement avoir lieu.
- Les Instructions de Course (IC) doivent être publiées suffisamment à l'avance ; le souhait du président est qu'elles soient disponibles le lundi précédant la régate du week-end. Pour le challenge en cours, elles ont été finalisées le jeudi matin après plusieurs versions (version 7), ce qui a été jugé insuffisant.



- La secrétaire du club ne doit pas avoir à construire les documents réglementaires par copier-coller ; c'est à l'organisateur de fournir l'avis de course complet, à partir duquel la déclaration AFMAR est remplie.
- Les demandes de places à quai pour les régates doivent obligatoirement transiter par la secrétaire, qui transmet une liste à la capitainerie chaque vendredi. Les demandes directes auprès du personnel de la capitainerie ne sont pas fiables en raison de la rotation du personnel.

Incident de comportement – Yves Villanueva

À la suite des incidents survenus lors de la Ronde Blanche du dimanche 6 septembre 2026, notamment le non-respect manifeste des priorités de course sur plusieurs bateaux et un incident verbal à terre après la course, un rapport avait été transmis à la CRA avec suspicion de violation de la règle 69. Une convocation avait été adressée à Yves pour le lundi 14 septembre 2026 à 14 h, avec la présence de deux témoins.

La décision d'une suspension de Yves à titre conservatoire a été adoptée à la majorité relative : 8 voix pour, 5 contre et 3 abstentions.

Il a été convenu d'un commun accord qu'en fonction des conclusions de la CRA le président pourrait le cas échéant décider de sanctions supplémentaires pour Yves dans le cadre de notre club.

Charte Ethique & Déontologie FFV

A la demande de Corinne Tournassat

« A propos des problèmes de comportement, j'ai soumis une proposition en tant que membre du CODIR et je souhaite que cela soit retranscrit dans ce CR et que la proposition soit étudiée et présentée prochainement pour une possible amélioration des comportements : rappel de la charte éthique et déontologique de la FFV pour tous les licenciés et signature par chaque adhérent de la SNGRPC d'un code de bonne conduite, qui serait un engagement individuel de respect et de responsabilité, où le manquement peut donner lieu à sanctions. Nous aurions ainsi plus de facilité pour agir officiellement en cas de manquement. Je propose de constituer un groupe de réflexion pour avancer sur le sujet. »



Commission Communication

Affiches / communication : anticiper avec les AC la création des affiches, idéalement **J-60**. → Besoin d'améliorer l'anticipation : affiche du Challenge réalisée en urgence, aucune affiche à J-12 pour la Ronde SNSM et FALAB.

- **Forums des associations** : participation aux forums de **Nîmes et Montpellier impossible** faute d'ancrage local / absence du CDV 30 à Nîmes.
 - **Grau-du-Roi** : permanence assurée par **Julie pour l'UCPA et la SNGRPC**, avec l'appui ponctuel de Jacques. Participation limitée cette année en raison de la mobilisation sur *Les Femmes et la Mer*.
 - **2027** : prévoir un **stand SNGRPC en amont** et renforcer la présence sur les forums.
- **Régates Multi2000** : sondage en cours de finalisation avec Guy.

Prochain CODIR : Vendredi 9 Octobre 2026 à 18h.



Actions à réaliser

- Intégrer 3 euros supplémentaires dans le tarif des repas d'équipage (1 euro salle + 2 euros apéritif) — Olivier Falque
- Mettre en place le système de précommande pour tout nouvel article vestimentaire du club — Secrétariat / Corinne
- Étudier des solutions pour écouler le stock de vêtements existant (1 700 euros) — Jacques Chauvet
- Inscrire à l'ordre du jour de la commission développement des propositions chiffrées sur l'évolution des recettes (cotisation, régates, autres) en vue de la prochaine AG — Sebastien Denis
- Organiser une réunion la semaine 14/09 pour faire le point sur l'organisation de la Ronde SNSM (répartition des zones, coordination avec Latitude 43, qui fait quoi sur l'eau) — Michel Chadelas
- Systématiser la publication des avis de course un mois avant chaque régate et la transmission des déclarations AFMAR dans les délais réglementaires — responsable : chaque organisateur de régate
- Communiquer à tous les membres la procédure de demande de places à quai via la secrétaire (liste transmise à la capitainerie le vendredi) — Romain Lagrange